

Phase 2 : Optimisation de la collecte

Campagne de porte-à-porte : de mi-mai à fin juin.



Les élus mènent depuis plusieurs années une réflexion, en lien avec le département Environnement, à propos des différentes solutions de collecte des déchets ménagers. L'objectif ? Harmoniser et optimiser ce mode de collecte sur l'ensemble des secteurs Centre et Sud.

L'état des lieux réalisé démontre que **le mode de collecte actuel est devenu inadapté à la situation de notre territoire.**

* Pour + d'informations sur cet état des lieux, rendez-vous par [ici](#)

En 2021, les élus ont donc décidé de valider un scénario mixte PAV/PDR.

* Pour 80% de la population du territoire Centre/Sud :

La collecte se fera **en Points d'Apports Volontaires (PAV)** pour les zones d'environ + de 30 habitations (1 PAV pour 100 habitants).

* Pour 20% de la population du territoire Centre/Sud :

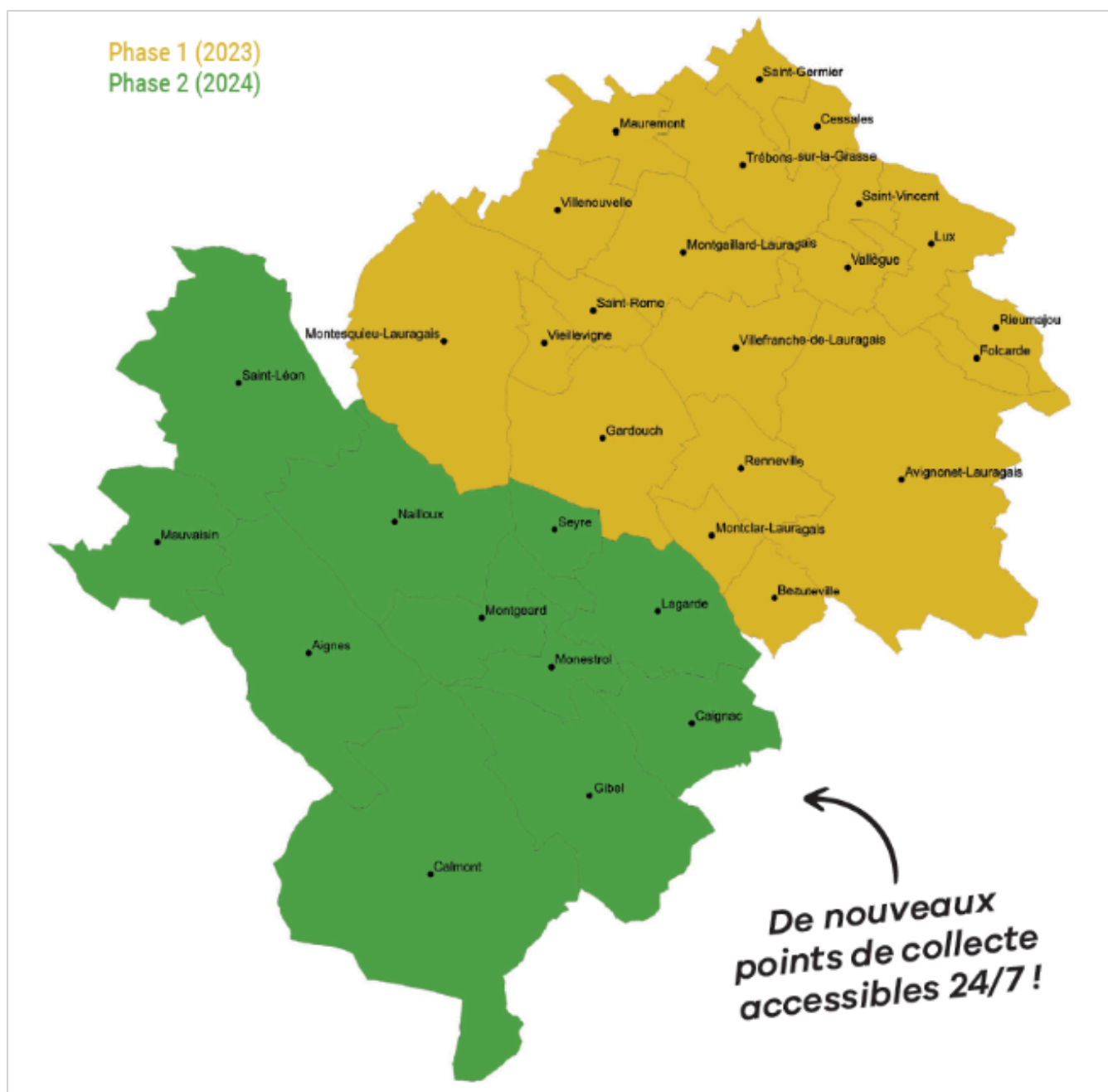
La collecte se fera **en Points De Regroupements (PDR)** pour les zones d'environ - de 30 habitations.

* Pour + d'informations sur ces deux modes de collecte, rendez-vous par [ici](#)

La phase 1 du projet a été mise en place au mois de décembre 2023 et nous allons à présent débiter la phase 2 du projet, qui concerne les communes du secteur Sud du territoire.

11 communes sont concernées par la phase 2 du projet :

Saint-Léon ; Mauvaisin ; Aignes ; Calmont ; Nailloux ; Seyre ; Montgeard ; Monestrol ; Lagarde ; Gibel ; Caignac.



Une campagne de communication est actuellement en cours de déploiement, afin de répondre aux interrogations des habitants.

Comme cela a déjà été réalisé en 2023 sur la phase 1 du projet d'optimisation, **des réunions d'information publiques à destination des habitants sont organisées en phase 2**, offrant à tous un temps d'échange et de questions.

DE MI-MAI À
FIN JUIN 2024

Des ambassadeur du tri
se rendent chez vous !

La collecte de vos déchets évolue



De nouveaux
points de collecte
accessibles 24/7 !

- ⊕ de performance
- ⊕ de maîtrise des coûts
- ⊕ de protection de l'environnement
- ⊕ de sécurité pour les agents
- ⊕ d'harmonisation sur le territoire
- ⊕ de respect de la réglementation actuelle et à venir.

COMMUNES
PHASE 2

3 réunions publiques pour en
savoir + sur l'évolution de la
collecte de vos déchets :

- ➡ Lundi 15 avril 2024 à 19h
Nailloux - Salle Tam-Tam
- ➡ Vendredi 26 avril 2024 à 19h
Calmont - Sous la Halle
- ➡ Samedi 27 avril 2024 à 10h
Gibel - Foyer rural



En savoir plus sur
l'évolution de votre
collecte

Nous vous donnons rendez-vous au plus proche de chez vous :

- * **Lundi 15 avril 2024 à 19h** : Salle Tam-Tam à Nailloux ;
- * **Vendredi 26 avril 2024 à 19h** : Sous la Halle de Calmont ;
- * **Samedi 27 avril 2024 à 10h** : Foyer rural à Gibel.

Une campagne d'information en porte-à-porte :

Dans un second temps, au cours **d'une campagne d'information en porte-à-porte prévue de mi-mai à fin juin 2024**, les ambassadeurs du tri feront le tour des habitations, afin d'échanger avec les administrés, répondre à leurs questionnements, et leur distribuer les flyers sur lesquels ils pourront **retrouver les PAV et les PDR les plus proches de chez eux**.

Où seront situés les PAV/PDR sur ma commune ?

Le choix des implantations s'est fait :

- * **en concertation avec les élus locaux** : en s'appuyant sur leurs connaissances en termes d'habitudes des administrés ;
- * en prenant en compte à la fois **les flux de déplacements, les contraintes techniques et les exigences de sécurité**.

Trouvez un point de collecte : [cliquez ici](#) pour découvrir le point le plus proche de chez vous !

